

MACROSPHERE GLOBAL FUND

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30.09.2025

GAY-LUSSAC GESTION

Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	4
Rapport d'activité	12
Rapport du commissaire aux comptes	16
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
Bilan	21
Actif	21
Passif	22
Compte de résultat	23
<u>ANNEXE</u>	
Stratégie et profil de gestion	26
Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices	27
Règles & méthodes comptables	31
Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	34
Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice	35
Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions	38
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	39
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	39
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	39
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	40
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	41
Exposition directe sur le marché des devises	42
Exposition directe aux marchés de crédit	43
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	44
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	45
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	46
Créances et dettes - ventilation par nature	46
Frais de gestion, autres frais et charges	47
Engagements reçus et donnés	50
Acquisitions temporaires	50
Instruments d'entités liées	51
Détermination et ventilation des sommes distribuables	52
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	52
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	56
Inventaire des actifs et passifs	60
Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	61
Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)	71

Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)	72
Synthèse de l'inventaire	73
Informations SFDR	74

Société de gestion	GAY-LUSSAC GESTION 45, avenue George V - 75008 Paris
Dépositaire et conservateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Commercialisateur	GAY-LUSSAC GESTION 45, avenue George V - 75008 Paris

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Obligations et autres titres de créance internationaux.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Part A	Capitalisation intégrale du résultat net et des plus-values nettes réalisées, comptabilisation des coupons courus
Part B	Capitalisation intégrale du résultat net et des plus-values nettes réalisées, comptabilisation des coupons courus
Part B H	Capitalisation intégrale du résultat net et des plus-values nettes réalisées, comptabilisation des coupons courus
Part B H USD	Capitalisation intégrale du résultat net et des plus-values nettes réalisées, comptabilisation des coupons courus
Part C	Capitalisation intégrale du résultat net et des plus-values nettes réalisées, comptabilisation des coupons courus
Part I	Capitalisation intégrale du résultat net et des plus-values nettes réalisées, comptabilisation des coupons courus
Part I H USD	Capitalisation intégrale du résultat net et des plus-values nettes réalisées, comptabilisation des coupons courus
Part I H CHF	Capitalisation intégrale du résultat net et des plus-values nettes réalisées, comptabilisation des coupons courus

Objectif de gestion :

Pour les parts C

L'objectif du fonds est de réaliser une performance supérieure de 2,50% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour la part C, , après prise en compte des frais courants.

Pour les parts I

L'objectif du fonds est de réaliser une performance supérieure de 2,75% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour la part I, , après prise en compte des frais courants.

Pour les parts A et B

L'objectif du fonds est de réaliser une performance supérieure de 2% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour les parts A et B, , après prise en compte des frais courants.

Pour la part B H

L'objectif du fonds est de réaliser une performance supérieure de 2% l'an à celle du SARON capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée, après prise en compte des frais courants.

Pour la part I CHF

L'objectif du fonds est de réaliser une performance supérieure de 2,75% l'an à celle du SARON capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée, après prise en compte des frais courants.

Pour la part I H USD

L'objectif du fonds est de réaliser une performance supérieure de 2,75% l'an à celle du SOFR

(Secured Overnight Financing Rate) capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée, après prise en compte des frais courants.

Pour la part B H USD

L'objectif du fonds est de réaliser une performance supérieure de 2 % l'an à celle du SOFR

(Secured Overnight Financing Rate) capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée, après prise en compte des frais courants.

La gestion du fonds est mise en œuvre avec un objectif de volatilité annuelle entre 10% et 15% dans des conditions normales de marché.

L'attention des souscripteurs potentiels est attirée sur le fait que les différents objectifs de performance indiqués dans la présente rubrique "Objectif de gestion" sont fondés sur la réalisation d'hypothèses de surperformance arrêtées par la société de gestion et ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du fonds commun de placement.

Indicateur de référence :

Il n'existe pas d'indicateur de référence représentatif du comportement et du profil risque/rendement du fonds. Le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique, ni au niveau de l'allocation d'actifs la composition d'un indicateur de référence.

Néanmoins le fonds utilise des indices de référence en fonction de la devise dans laquelle la part est libellée, pour le calcul de la commission de surperformance et à des fins de comparaison de performance. Ces indices sont :

Pour les parts A, B, C et I

L'indice de référence est l'€STR, capitalisé quotidiennement (méthode Overnight Indexed Swap ou OIS). L'€STR (Euro Short Term Rate) correspond au taux de référence du marché interbancaire de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur de l'indice de référence www.ecb.europa.eu. L'administrateur de l'indice de référence n'est pas inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA (la BCE en est exemptée).

Pour la part B H et I H CHF

L'indice de référence est le SARON capitalisé quotidiennement (méthode Overnight Indexed Swap ou OIS).

Le taux SARON (Swiss Average Rate Overnight) capitalisé quotidiennement (méthode Overnight Indexed Swap ou OIS) correspond au taux de référence du marché interbancaire du franc suisse (CHF) : il est calculé par SIX Financial Information AG. L'administrateur de l'indice de référence est inscrit au registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. L'indice est consultable sur le site :

<https://www.six-group.com/en/products-services/the-swiss-stock-exchange/market-data/indices/swiss-reference-rates.html>.

Pour la part I H USD et B H USD

Le SOFR (Secured Overnight Financing Rate) capitalisé quotidiennement (méthode Overnight Indexed Swap ou OIS) correspond au taux de référence du marché interbancaire du dollar US (USD) : il est calculé par la New York Federal Reserve.

L'administrateur de l'indice de référence est la New York Federal Reserve. L'indice est consultable sur le site :

<https://www.newyorkfed.org/markets/reference-rates/sofr>

L'administrateur de l'indice de référence n'est pas inscrit au registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA (les banques centrales en sont exemptées).

Les décisions d'investissement de la société gestion sont prises afin d'atteindre l'objectif de gestion, notamment les décisions concernant la sélection des actifs et le niveau global d'exposition aux marchés. La société gestion n'est nullement contrainte par les indices de référence dans le positionnement du portefeuille et peut s'écarter en tout ou partie de la composition des indices de référence.

Stratégie d'investissement :**1. Stratégies utilisées**

Le fonds offre une gestion active, de type rendement absolu, sur les marchés de taux souverains et des changes dans un cadre d'investissement international.

Afin de remplir l'objectif de gestion, l'équipe de gestion met en place des positions stratégiques et tactiques sur l'ensemble des marchés de taux souverains internationaux et de devises aussi bien sur les pays développés que les pays émergents.

La sélection des stratégies d'investissement s'appuie sur une approche "top-down", et repose notamment sur l'analyse macro-économique, l'analyse des flux de capitaux et la valorisation relative des marchés.

Les stratégies retenues font l'objet d'une sélection tenant compte de leurs volatilités propres, des corrélations qu'elles ont entre elles, ainsi que de leurs complémentarités dans un scénario central mais aussi potentiellement dans certains scénarios alternatifs. Cet ensemble de stratégies retenues est calibré sur le profil de risque du FCP. L'allocation du risque du portefeuille est faite dans le respect d'une « Value-at-Risk » (VaR) ex ante maximum de 20% à un horizon de 20 jours et avec un intervalle de confiance de 99%.

La gestion est active au sens où l'équipe de gestion peut changer de façon dynamique les stratégies mises en œuvre dans le portefeuille en fonction de l'évolution des analyses qui leur sont sous-jacentes ainsi que des conditions de marché. Des transactions conclues et dénouées dans la même journée peuvent compléter les décisions stratégiques et tactiques pour profiter des opportunités de court terme lorsqu'elles se présentent.

Les stratégies obligataires sont décomposées en quatre axes :

- la sensibilité globale du portefeuille ; gestion active du risque obligataire global du portefeuille à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre -8 et +8 ;
- l'allocation de sensibilité entre les différents marchés obligataires des pays développés ;
- l'allocation de sensibilité entre les différents segments des courbes de taux ;
- l'allocation sur les pays émergents.

La gestion des devises est également décomposée en quatre axes :

- allocation stratégique sur le dollar US : achat ou vente du dollar US contre les autres devises des pays développés ;
- allocation relative entre les trois autres ensembles de devises des pays développés partageant des attributs régionaux ou sectoriels :
 - o Europe (euro, livre anglaise, couronnes norvégienne, suédoise...) ;
 - o Asie avec seulement le yen ;
 - o Devises liées aux matières premières (dollar canadien, dollar australien, dollar néo-zélandais) ;
- allocation entre des devises appartenant à un même ensemble (ex: EUR/CHF ou AUD/CAD) ;
- allocation sur les devises émergentes contre le dollar US.

Pour la part B H, le risque de change de la devise de la part (CHF) par rapport à la devise de référence du FCP (EUR) fera systématiquement l'objet de transactions de couverture. Ainsi cette part B H sera couverte contre le risque de change : elle sera « hedgée ». Tous les coûts et risques découlant des transactions de cette couverture du risque de change seront à la charge de la part B H.

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Le FCP promeut des caractéristiques sociales, pour autant que les pays dans lesquels les investissements sont réalisés, appliquent des pratiques de bonne gouvernance (ESG), au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement Disclosure ». Les critères sociaux et de gouvernance contribuent à la prise de décision du gérant.

Les pays dans lesquels le fonds investira en obligations souveraines sont sélectionnés après exclusion de certains pays à partir de critères de performance sociale et de bonne gouvernance. L'étape d'exclusion assure que l'univers d'investissement obligataire soit réduit d'au moins 20%.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier (obligations souveraines) ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités durables sur le plan environnemental (qui concerne les entreprises). Le FCP ne possède pas le Label ISR à la date du prospectus.

Le FCP correspond à la catégorie 2 proposée par l'AMF sur la communication sur les caractéristiques extra financières, soit une prise en compte des critères extra-financiers non significativement engageante dans la gestion. En effet le FCP fait référence à la prise en compte des critères extra-financiers dans son DIC PRIIPS, Prospectus et Documentation Commerciale mais ne fait pas référence à des éléments extra-financiers dans sa dénomination.

2. Les actifs et instruments financiers

Les obligations (hors dérivés) et instruments du marché monétaire

Obligations et titres de créances

Le FCP peut investir jusqu'à 100% de son actif net dans des obligations souveraines des pays OCDE.

Le FCP peut investir jusqu'à 100% de son actif net sur des obligations souveraines d'un pays de l'OCDE sous réserve qu'il détienne au moins 6 émissions et qu'aucune de ces émissions ne représente plus de 30%.

Le FCP peut investir dans les obligations émises par l'Union européenne et les entités supranationales. Le FCP peut investir jusqu'à 35% de son actif net dans des obligations souveraines des pays non-OCDE.

Le FCP ne peut pas investir plus de 5% de l'actif en obligations souveraines notées en dessous de B- au moment de leur acquisition selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation. En cas d'émission non notée, la note de l'émetteur souverain sera prise en compte.

Lorsque la notation d'une émission ou d'un émetteur d'un titre déjà présent dans le portefeuille se dégrade, entraînant le dépassement de la limite de 5%, le gestionnaire financier évaluera l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille, en gardant comme critère principal l'intérêt des porteurs.

Le FCP ne peut pas investir sur un émetteur souverain si aucune notation n'est disponible d'au moins une des principales agences de notation.

Le fonds ne peut pas investir dans des obligations émises par des entreprises.

Marché monétaire

Le FCP peut investir jusqu'à 100% de son actif net en instruments du marché monétaire placés en produits de taux, obligations, titres de créance portant un risque souverain.

Le change

Le FCP peut avoir une exposition jusqu'à 400% de son actif net dans des devises autres que l'euro.

L'exposition nette aux devises dites « exotiques » sera limitée à 1% maximum par devise et la somme des valeurs absolues des expositions aux devises exotiques ne pourra pas dépasser 5% de l'actif net du

fonds. Cette liste sera revue de manière annuelle ou plus fréquemment si les conditions le rendent nécessaire.

Les OPC

Le FCP ne pourra pas investir dans des OPC (UCITS et FIA).

Les instruments dérivés

Le fonds peut avoir une exposition jusqu'à 500% de son actif net en futures sur obligations.

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Devises
- Taux

Natures des interventions :

- Exposition
- Couverture

Nature des instruments utilisés :

- Futures sur taux
- Options sur futures sur taux
- Futures sur obligations
- Options sur futures sur obligations
- Futures sur change
- Options sur futures sur change
- Change comptant
- Options OTC sur change (options d'achat- call ou options de vente-put)
- Change à terme
- Swaps de change

Stratégies d'utilisation des dérivés :

- Couverture partielle du portefeuille aux risques de taux et devises.
- Exposition du portefeuille aux risques de taux et devises.

Le FCP n'aura pas recours à l'utilisation de Total Return Swaps.

Les liquidités à titre accessoire

Pour la gestion de ses liquidités, le FCP peut avoir recours aux liquidités à titre accessoire placées à hauteur de 10% de son actif net.

Les emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours temporairement à l'emprunt d'espèces à hauteur de 10% de son actif net.

Gestion des garanties financières

Dans le cadre de la conclusion de contrats financiers de gré à gré et/ou d'opérations de financement sur titres, l'OPCVM pourra recevoir/verser des garanties financières sous la forme de transfert en pleine propriété de titres et/ou d'espèces. Les titres reçus en garantie doivent respecter les critères fixés par la réglementation et doivent être octroyés par des établissements de crédit ou autres entités respectant les critères de forme juridique, pays et autres critères financiers énoncés dans le Code Monétaire et Financier.

Le niveau des garanties financières et la politique en matière de décote sont fixés par la politique de d'éligibilité des garanties financières de la Société de Gestion conformément à la réglementation en vigueur et englobe les catégories ci- dessous :

- Garanties financières en espèces dans différentes devises selon une liste prédéfinie tel que l'Euro et l'USD ;
- Garanties financières en titres de dettes ou en titres de capital selon une nomenclature précise.

La politique d'éligibilité des garanties financières définit explicitement le niveau requis de garantie et les décotes appliquées pour chacune des garanties financières en fonction de règles qui dépendent de leurs caractéristiques propres. Elle précise également, conformément à la réglementation en vigueur, des règles de diversification des risques, de corrélation, d'évaluation, de qualité de crédit et de stress tests réguliers sur la liquidité des garanties.

En cas de réception de garanties financières en espèces, celles-ci doivent, dans des conditions fixées par réglementation, uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité ;
- utilisées dans une prise en pension livrée ;
- investies dans des organismes de placement collectif (OPC) monétaire court terme.

Les garanties financières autres qu'en espèces reçues ne pourront pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

La Société de Gestion procédera, selon les règles d'évaluation prévues dans ce prospectus, à une valorisation quotidienne des garanties reçues sur une base de prix de marché (mark-to-market). Les appels de marge seront réalisés sur une base quotidienne.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire de l'OPCVM ou à défaut par tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur de la garantie.

Les risques associés aux opérations de financement sur titre et à la gestion des garanties inhérentes sont décrites dans la section profil de risque.

Politique en matière de Collatéral

Types de Collatéral Acceptés :

Espèces : Les devises G10 seront acceptées en tant que collatéral en espèces.

Niveau de Collatéral Requis :

Le niveau de collatéral requis sera déterminé en fonction des expositions au risque et des besoins de couverture. Il sera régulièrement évalué et ajusté en conséquence.

Politique de Réinvestissement du Collatéral Cash :

Le collatéral en espèces reçu sera réinvesti dans des instruments du marché monétaire émis par des pays souverains en devise du G10, tels que des billets de trésorerie. Cette politique vise à maximiser le rendement tout en maintenant la liquidité et la sécurité.

Les garanties financières en espèces réinvesties seront diversifiées conformément aux exigences en la matière applicables aux garanties financières autres qu'en espèces

Politique de décote :

Le collatéral reçu en espèce sera valorisé au prix de marché sans décote.

Risques Associés :

Les risques liés à cette politique incluent les risques de marché, de crédit et de liquidité. Des procédures de gestion des risques seront mises en place pour surveiller et atténuer ces risques de manière proactive.

Revue et Mise à Jour :

La politique en matière de collatéral sera périodiquement réexaminée pour s'assurer qu'elle reste alignée sur les objectifs stratégiques de l'entité et les conditions du marché en évolution

Profil de risque :

Le profil de risque du FCP est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 3 ans. Comme tout investissement financier, les investisseurs potentiels doivent être conscients que la valeur des actifs du FCP est soumise aux fluctuations du marché et qu'elle peut varier fortement.

Risque de perte en capital

Le FCP ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des taux souverains et des devises. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de liquidité

Le volume réduit des marchés de certains pays émergents, ou même développés, peut présenter un risque de liquidité. Ce type d'investissement peut impacter la valorisation du Fonds et les conditions de prix auxquelles le Fonds peut être amené à liquider

des positions, notamment en cas de rachats importants, voire à rendre impossible leur cession avec, pour conséquence, une possible baisse de la valeur liquidative et/ou une suspension de celle-ci en cas de non-cotation des titres.

Risque de taux

Le degré d'exposition au risque de taux est compris entre -8 et +8 de sensibilité. Le FCP peut investir en obligations et sera donc soumis aux variations des taux d'intérêt. Lorsque les taux montent, la valeur des produits de taux détenus en portefeuille diminue si la sensibilité est positive, et augmente si la sensibilité du fonds est négative, et vice versa si les taux baissent. La variation des taux peut donc provoquer une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de change

Le risque de change est le risque lié aux devises auxquelles le fonds est exposé par rapport à l'Euro, devise de référence du portefeuille. La fluctuation des monnaies par rapport à l'Euro peut exercer une influence négative sur la valeur de ces instruments et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP. L'exposition aux devises hors Euro est limitée à 4 fois l'actif net du FCP.

Pour la part B H et I H CHF libellée en CHF, une couverture de change est mise en place et a pour objectif de limiter l'impact de l'évolution du taux de change EUR/ devise de la part concernée sur la performance du FCP.

L'objectif de ces parts est donc de restituer au mieux pendant la durée de vie du FCP la performance de la stratégie en couvrant le risque de change EUR/ devise de la part concernée susceptible d'affecter l'évolution de la valeur liquidative.

Pour la part I USD H et B H USD libellées en USD, une couverture de change est mise en place et a pour objectif de limiter l'impact de l'évolution du taux de change EUR/ devise de la part concernée sur la performance du FCP.

L'objectif de ces parts est donc de restituer au mieux pendant la durée de vie du FCP la performance de la stratégie en couvrant le risque de change EUR/ devise de la part concernée susceptible d'affecter l'évolution de la valeur liquidative.

Risque de crédit

Le risque principal, lié aux titres de créances souverains et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non-remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de l'OPCVM est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier à la suite de la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances dans le portefeuille expose l'OPCVM aux effets de la variation de la qualité du crédit des émetteurs souverains.

Risque lié aux investissements sur les pays émergents

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP peut être investi en instruments de taux émis par les pays émergents, en devise nationale ou en devises internationales, sur leur marché domestique ou sur des marchés étrangers. Le FCP peut également être exposé au risque de change des pays émergents.

Ces actifs portent un risque généralement supérieur à celui des pays développés en raison d'un développement économique et institutionnel moins mature et moins stable. La fluctuation des cours de ces valeurs peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments et donc entraîner une hausse ou baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié aux produits dérivés

L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner des variations importantes de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

Risque de contrepartie

Le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

Risque lié aux allocations relatives

L'allocation relative consiste à profiter d'écarts de cours constatés (ou anticipés) entre marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments. En cas d'évolution défavorable de ces allocations relatives (anticipations erronées : hausse des opérations vendeuses et/ou baisse des opérations acheteuses), la valeur liquidative de l'OPCVM pourra baisser.

Risque lié à la surexposition

La méthode retenue pour le calcul de l'engagement conduit à déterminer des budgets de risque associés aux différentes stratégies. Ainsi, l'OPCVM sera exposé selon des niveaux variables aux différentes typologies de risques mentionnés dans le présent prospectus. Le niveau d'exposition dépend des stratégies mises en place mais aussi des conditions de marché. Le niveau d'exposition aux différents risques pourra avoir pour conséquence une baisse de la valeur liquidative plus rapide et/ou plus importante que la baisse des marchés sous-jacents à ces risques.

Risque en matière de durabilité

Il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les facteurs de durabilité comprennent les questions environnementales et sociales, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption.

Dans leur politique de risque de développement durable, rendue publique conformément à l'article 3 du règlement du Parlement européen et du Conseil sur la publication d'informations sur les investissements durables et les risques de durabilité et modifiant la directive (UE) 2016/2341, les sociétés de gestion françaises comprennent des informations sur les risques liés au changement climatique ainsi que sur les risques liés à la biodiversité.

Risques liés à la prise en compte des risques de durabilité

Actuellement, il n'existe pas de cadre ou de liste de facteurs universellement reconnus dont il faut tenir compte pour s'assurer que les investissements sont durables, et le cadre juridique et réglementaire régissant la finance durable est toujours en cours de développement.

L'application des critères ESG au processus d'investissement dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons non financières, ce qui peut impliquer de renoncer à certaines opportunités de marché disponibles pour d'autres FCP qui n'utilisent pas de critères ESG ou de durabilité.

Les informations ESG disponibles, que ces dernières proviennent de fournisseurs de données tiers ou des émetteurs eux-mêmes, peuvent être incomplètes, inexactes, parcellaires, ou indisponibles, ce qui peut avoir un impact négatif sur un portefeuille qui s'appuie sur ces données pour évaluer l'inclusion ou l'exclusion appropriée d'un titre. L'approche de la finance durable sera amenée à évoluer et à se développer au fil du temps, à la fois en raison de l'affinement des processus de décision d'investissement visant à prendre en compte les facteurs et les risques ESG, mais aussi en raison des évolutions juridiques et réglementaires.

Principaux risques sociaux et de mauvaise gouvernance

Risques	Principaux Sous-risques	Probabilité	Horizon	Impact
Risques sociaux	- Risques liés au manque de diversité et d'égalité des chances pour tous - Risques liés au manque de formation continue et de développement professionnel - Risques liés à un environnement non multigénérationnel - Risques liés aux pandémies - Risques démographiques - Risques liés à la guerre civile ou l'insurrection - Risques d'exploitation et d'abus - Risques de non-respect des Droits de l'Homme	Moyenne	Moyen terme	Modéré
Risques de gouvernance	- Risques liés aux conventions réglementées - Risques en matière de corruption - Risques liés à la fragilité de l'état de droit - Risques de sanctions - Risques de conflits internes (coup d'Etat, guerre civile, insurrections) - Risques liés au changement de politiques abruptes - Risques liés à la politique fiscale	Moyenne	Moyen Terme	Modéré

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

- Parts A : tous souscripteurs et plus particulièrement les personnes physiques.
- Parts B : tous souscripteurs.
- Parts B H : tous souscripteurs
- Parts B H USD : tous souscripteurs
- Parts C : tous souscripteurs et plus particulièrement les personnes physiques.
- Parts I : tous souscripteurs et plus particulièrement les institutionnels.
- Parts I H USD : tous souscripteurs et plus particulièrement les institutionnels.
- Parts I H CHF : tous souscripteurs et plus particulièrement les institutionnels.

Durée de placement recommandée :

Supérieure à 3 ans

Indication sur le régime fiscal :

La qualité de copropriété du Fonds le place de plein droit en dehors du champ d'application de l'impôt sur les sociétés. En outre, la loi exonère les plus-values de cessions de titres réalisées dans le cadre de la gestion du FCP, sous réserve qu'aucune personne physique, agissant directement ou par personne interposée, ne possède plus de 10% de ses parts (article 150-0 A, III-2 du Code général des impôts).

Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur de parts est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenus dans le Fonds.

Le Fonds ne proposant que des parts de capitalisation, la fiscalité applicable est en principe celle des plus-values sur valeurs mobilières du pays de résidence du porteur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas...). Les règles applicables aux porteurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de part de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre chargé de clientèle ou de votre conseiller fiscal. Cette prestation ne pourra en aucun cas être facturée ni au Fonds ni à la société de gestion.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion.
- Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, rédigés en français, ainsi que les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement sur simple demande écrite auprès de la Société de Gestion de portefeuille : GAY-LUSSAC GESTION - 45, avenue George V - 75008 Paris. Tél. : 01.45.61.64.90. Ces documents sont également disponibles sur le site www.gaylussacgestion.com
- Date de création du Fonds : 10 septembre 2024.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Au lancement du fonds

Au lancement du fonds, le 10 septembre 2024, l'analyse macro-économique de l'équipe de gestion mettait en avant la fragilité de la croissance américaine à la fin d'un long cycle, en absolu et relativement aux autres pays, eux-mêmes beaucoup moins avancés dans leur cycle économique. Toutefois, les stratégies de change et d'arbitrage de taux cohérentes avec une telle analyse, notamment la duration américaine et le yen, se trouvaient localement surachetées à la sortie d'un été marqué par de l'aversion pour le risque et des sorties brutales des stratégies de carry mises en place dans la première partie de 2024.

La décision a donc été prise de mettre en place les positions stratégiques en ligne avec l'analyse macroéconomique, mais dans le cadre d'un risque global du portefeuille dans la partie basse de la fourchette de 10-15% de volatilité, afin de tenir compte du positionnement de marché plutôt défavorable (trop consensuel) pour un certain nombre de stratégies du portefeuille. Les principales stratégies mises en œuvre au lancement et dans les mois suivants, par ordre décroissant d'importance, sont les suivantes :

- Vendeur de dollar contre euro et yen, à parts égales
- Acheteur de livre sterling contre franc suisse, de couronne norvégienne contre couronne suédoise, de forint hongrois contre couronne tchèque
- Pentification des taux aux Etats-Unis (5-30 ans) et en Allemagne (2-10 ans)
- Vente de devises émergentes (notamment pesos mexicain et chilien, et roupie indienne)
- Acheteur de duration américaine contre allemande, à 10 ans
- Acheteur de duration américaine contre japonaise, à 10 ans
- Acheteur de duration australienne contre américaine, à 10 ans
- Acheteur de duration du Royaume-Uni contre allemande, à 10 ans
- Acheteur de duration globale
- Achat de duration italienne contre française, à 10 ans.

Avec ces stratégies, cohabitent dans le portefeuille des stratégies typées sur le ralentissement, voire une récession américaine, et des stratégies plus multi-scenario performantes aussi en cas de poursuite de la croissance américaine encore un certain temps. L'idée est de faire bouger le curseur entre ces deux types de stratégies au fil du temps, vers un portefeuille de plus en plus préparé à la possibilité d'une récession américaine.

Du lancement à début 2025

L'amélioration des rapports sur l'emploi américain à partir du mois d'octobre 2024, puis l'élection de DJ Trump à la présidence des Etats-Unis ont ramené les investisseurs à leur vision de début de 2024 d'un exceptionnalisme américain, mais cette fois de façon encore plus exacerbée. L'essentiel des positions stratégiques du fonds ont fortement pénalisé le fonds sur cette période allant du lancement à la prise de pouvoir de DJ Trump mi-janvier 2025. Du lancement au 31 décembre 2024, la performance de MacroSphere Global Fund est de -8,8% (part I) dont les deux tiers s'expliquent par les stratégies de change, l'autre tiers venant des stratégies sur les taux souverains. La position vendeuse de dollar explique l'essentiel de la sous-performance du change, les divers autres arbitrages sur les devises se neutralisant et n'apportant rien de décisif. La sous-performance sur les taux souverains vient de l'achat de duration globale et de l'arbitrage entre la duration américaine et la duration allemande. Les arbitrages entre l'Australie et les Etats-Unis, ainsi qu'entre l'Italie et la France contribuent positivement, atténuant sensiblement la perte nette sur les stratégies obligataires.

Sur cette période du lancement à fin décembre 2024, l'analyse macro de l'équipe n'a que peu évolué, l'avancée dans le temps ayant seulement rapproché la perspective d'une récession américaine. De leur côté, à l'entrée de 2025, les investisseurs anticipent un exceptionnalisme américain ne faisant aucun doute. Cette quasi-certitude des investisseurs sur un scénario aussi radical face aux nombreuses incertitudes de la mise en œuvre de promesses de campagne du candidat Trump était en fort décalage avec notre analyse macro de début 2025. De plus, le positionnement très en ligne avec nos vues stratégiques au lancement s'est retrouvé très à l'opposé début 2025. Ainsi, la force des signaux macro et de positionnement fin 2024 nous a conduit à augmenter le risque global du portefeuille, pour atteindre le haut de la fourchette de volatilité. Enfin, une stratégie d'arbitrage de taux a également été ajoutée, d'octobre à début 2025, pour tirer profit de primes de risque historiquement élevées :

- Achat de duration mexicaine contre américaine, à 10 ans.

Par ailleurs, la stratégie de pentification de la courbe allemande sur le 2-10 ans a été sortie courant novembre 2024. La position acheteuse de duration globale a été augmentée progressivement en mars et avril.

De janvier à avril 2025

La très forte incertitude engendrée par DJ Trump sur les tarifs douaniers américains jusqu'en avril 2025 a ébranlé les certitudes sur l'exceptionnalisme américain selon nous et conduit les investisseurs à fortement réduire leur positionnement sur les stratégies associées. La performance de MacroSphere Global Fund du 31 décembre 2024 au 30 avril 2025 est de +17,8% (part I), pour les

deux tiers via les stratégies de change et pour un tiers via les stratégies de duration. Si la performance des stratégies de change vient presque exclusivement de la position vendeuse de dollar, tous les types de stratégies obligataires ont contribué positivement : duration globale, arbitrage entre pays et arbitrages de courbe.

Le retournement à la baisse du dollar en début d'année a entraîné une prise de conscience de l'ampleur de l'exposition des investisseurs étrangers au dollar. Dans le même temps, cette baisse du dollar s'est accompagnée d'un brutal changement de corrélation avec les actions américaines (de négative entre 2022 et fin 2024 à positive) augmentant significativement et brutalement le risque pour les investisseurs étrangers de leurs positions sur les actions américaines non couvertes du risque de change. Ce phénomène de convexité, identifié comme une grande fragilité par l'équipe de gestion fin 2024, explique selon nous l'ampleur et la rapidité de la baisse du dollar au premier trimestre 2025.

L'incertitude générale liée aux annonces et menaces de tarifs très importantes et quelque peu erratiques de la nouvelle administration américaine a conduit les investisseurs à réduire leurs positions actives de début d'année, ce qui explique également la performance des stratégies de taux du fonds (essentiellement anti-exceptionnalisme américain) : baisse des taux du G4, réduction des écarts de taux entre les Etats-Unis d'une part et l'Allemagne, le Japon et le Mexique d'autre part. Enfin, la courbe des taux (5-30 ans) s'est fortement pentifiée aux Etats-Unis sur cette sous-période, contribuant positivement à la performance du fonds.

De mai à septembre 2025

A partir de courant avril, l'incertitude sur la politique de tarifs du président américain a progressivement diminué. Sur cette période, les stratégies de change et de taux du fonds ont enregistré une forme de consolidation du fort mouvement des premiers mois de 2025. Le fonds progresse de seulement 1,1% (Part I) de mai à septembre, les stratégies de change contribuant négativement et celle de taux positivement.

Sur le change, le dollar baisse légèrement contre la combinaison de l'euro et du yen du portefeuille, mais cette contribution positive à la performance est plus que couverte par la perte sur les ventes de devise émergentes, la baisse de l'incertitude générale sur ces cinq mois ayant bien soutenu les stratégies de rendement offertes par les devises émergentes. La vue de l'équipe de gestion d'un risque grandissant sur la croissance mondiale liée à la mise en œuvre effective des tarifs à partir de mai explique la présence dans le fonds de cette stratégie finalement perdante.

La remontée des taux du G4 a pénalisé le fonds sur cette période, mais la poursuite du resserrement des écarts entre les Etats-Unis d'une part et l'Allemagne, le Japon et le Mexique a plus que compensé, conduisant à la contribution globalement positive des stratégies obligataires.

Le risque global du portefeuille est géré activement sur la période : élevé de novembre 2024 à juin 2025, réduit en juillet à un niveau moyen, puis de nouveau élevé en août pour finir moyen en septembre. Ces mouvements sont essentiellement liés à la gestion active de la position vendeuse de dollar contre euro au gré des fluctuations de l'été, période habituellement volatile mais sans tendance.

En juillet, l'arbitrage long duration américaine contre duration Allemagne a été renforcé à la suite du vote du plan de relance allemand, dont l'ampleur devrait s'approcher de celle de la réunification allemande. La stratégie long duration italienne contre duration allemande a été réduite de moitié sur un premier niveau objectif historique de 80 points de base. La position vendeuse d'OAT contre Bund est sortie en deux étapes en juillet puis août.

Enfin, certaines stratégies multi scenarios ont été clôturées progressivement d'avril à juin, en particulier l'achat de couronne norvégienne contre couronne suédoise et l'achat de livre sterling contre franc suisse. En effet, le thème de rapatriement et/ou couverture du risque de change des pays ayant une épargne nationale très exposée aux actifs américains en dollar devenant dominant, il était devenu difficile d'identifier quand et à quel rythme ces 4 pays concernés verraient ce type de flux arriver. L'idée générale était également de réduire ces stratégies plus incertaines en récession pour tenir compte d'une dégradation probable de la croissance avec l'arrivée du choc de tarifs pour l'économie américaine.

Bilan sur l'ensemble de la période (10 septembre 2024 au 30 septembre 2025)

MacroSphere Global Fund progresse de 8,6% (Part I)*, les deux tiers venant des stratégies de taux souverains et le tiers restant des stratégies sur les devises. Sur l'ensemble de la période, les positions vendeuses de devises émergentes et la position acheteuse de duration globale auront contribué négativement. Tous les autres types de stratégies ont eu une contribution positive, les arbitrages de taux entre pays et la position vendeuse de dollar contre euro et yen ayant les contributions positives les plus importantes.

*Il s'agit de la performance non annualisée de la part I du fonds du 10/09/24 au 30/09/25. Il n'existe pas d'indicateur de référence représentatif du comportement du fonds. Néanmoins, à titre indicatif, la performance de la part I a pour objectif de surperformer de 2.75% l'an la performance de l'€STR capitalisé. Sur la même période, la performance de l'€STR capitalisé + 2.75% l'an est de 5,67%.

VaR (Value at Risk)

Min : 5.60%

Average : 9.09%

Max: 13.38%

Performances de chaque part sur l'exercice :Performances 2025:

A	12.04%
B	13.30%
BH	10.85%
BU	16.69%
C	12.61%
I	12.82%
IU	-1.77%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Information ESG

Cet OPCVM ne prend pas simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

La méthode utilisée par la société de gestion pour le calcul du risque global est celle du calcul de la VaR.

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice 2025 est disponible sur le site www.gaylussacgestion.com.

Procédure de choix des intermédiaires

Gay-Lussac Gestion dispose d'une procédure formalisée d'agrément et de suivi des prestataires de service d'investissement utilisés pour l'exécution des ordres. Cette procédure repose sur des critères d'appréciation de la prestation, tant qualitatifs que de coût. Une fois agréés, ces prestataires font l'objet d'une revue régulière afin de s'assurer du maintien d'une qualité de service et d'exécution optimale. Les relations avec ces prestataires sont formalisées dans le cadre de conventions d'exécution d'ordres.

La politique de sélection des contreparties est disponible sur le site www.gaylussacgestion.com.

Droits de vote

Le Fonds étant une copropriété de valeurs mobilières, aucun droit de vote n'est attaché aux parts détenues. Les décisions concernant le Fonds sont prises par la société de gestion dans l'intérêt des porteurs de parts.

La politique de vote est disponible sur le site www.gaylussacgestion.com.

La politique de gestion des conflits d'intérêts est disponible sur le site www.gaylussacgestion.com.

Politique de rémunération de GAY-LUSSAC GESTION

En lien avec les dispositions des directives 2011/61/UE et 2014/91/UE (respectivement Directives AIFM et UCITS V) et réglementations associées, GAY-LUSSAC GESTION (ci-après « la SGP ») s'engage à établir, mettre en oeuvre et maintenir des politiques, procédures et pratiques de rémunération permettant de promouvoir une gestion saine et efficace des risques.

La politique de rémunération établie par GAY-LUSSAC GESTION n'encourage pas à une prise de risque incompatible avec la stratégie, la nature, la portée et la diversité de ses activités. Cette politique est conçue de manière à éviter toute situation de conflits d'intérêts et prévenir des prises de risques inconsidérés et incompatibles avec les intérêts des clients.

Le règlement SFDR, notamment au sein de son article 5, exige que les acteurs des marchés financiers et les conseillers financiers incluent dans leur politique de rémunération « des informations sur la manière dont ces politiques sont adaptées et sont compatibles avec l'intégration des risques en matière de durabilité ».

Depuis le 10 mars 2021, GAY-LUSSAC GESTION a intégré les recommandations de l'article 5 du règlement SFDR et a mis à jour sa politique de rémunération qui, dorénavant, prend en compte de critères de « durabilité » dans sa partie relative à la détermination de la composante variable de la rémunération des collaborateurs en ce inclus la prise en compte des « risques en matière de durabilité ».

La prise en compte, dans la politique de rémunération de GAY-LUSSAC GESTION, des risques en matière de durabilité repose sur une combinaison d'objectifs tant collectifs qu'individuels.

Ces objectifs sont mis à jour de manière trimestrielle lors du comité ESG et tiennent compte des risques identifiés par ce Comité.

La politique de rémunération applicable au titre de l'exercice 2024 a été revue lors de la réunion de présentation des risques.

Année d'attribution	2024	2023
(Ensemble des collaborateurs)	En K€	En K€
	(Réal)	(Réal)
Salaires fixes	1 784	1 595
Rémunérations variable totales (Différées + non différées)	495	369
Rémunérations variables non différées	495	369
Rémunérations variables différées		
TOTAL	2 279	1 964

Règlement SFTR

La société Gay-Lussac Gestion n'utilise pas dans sa gestion courante les opérations de financement sur titres et les contrats d'échange sur rendement global.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2025**

MACROSPHERE GLOBAL FUND
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
GAY-LUSSAC GESTION
45, avenue George V
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement MACROSPHERE GLOBAL FUND relatifs à l'exercice de 1 an et 3 semaines clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 10/09/2024 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre.
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672
006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-
Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

MACROSPHERE GLOBAL FUND*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**Exercice clos le 30 septembre 2025 - Page 2***Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

MACROSPHERE GLOBAL FUND*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**Exercice clos le 30 septembre 2025 - Page 3***Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre.
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672
006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-
Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

MACROSPHERE GLOBAL FUND*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**Exercice clos le 30 septembre 2025 - Page 4*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

2026.03.20 14:56:55
+0100



COMPTES ANNUELS

An abstract graphic consisting of several overlapping, flowing blue shapes that resemble waves or a stylized landscape. The shapes are in various shades of blue, ranging from a very light, almost white blue to a medium blue. They originate from the bottom left and curve upwards and to the right, filling the lower half of the page.

BILAN

Actif

	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	58 735 758,72	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	58 735 758,72	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	36 681 801,15	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	36 681 801,15	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	7 970 987,03	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	103 388 546,90	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	13 450 076,23	-
Comptes financiers	8 252 711,47	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	21 702 787,70	-
Total Actif I + II	125 091 334,60	-

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	108 493 894,36	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	9 002 827,52	-
Capitaux propres I	117 496 721,88	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	6 835 232,02	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	6 835 232,02	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	759 380,70	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	759 380,70	-
Total Passifs: I + II + III + IV	125 091 334,60	-

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTES DE RÉSULTAT

	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	2 352 232,94	-
Produits sur titres de créance	681 005,77	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	293 103,21	-
Sous-total Produits sur opérations financières	3 326 341,92	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-9 074,74	-
Sous-total charges sur opérations financières	-9 074,74	-
Total Revenus financiers nets (A)	3 317 267,18	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 196 762,17	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 196 762,17	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	2 120 505,01	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	978 280,92	-
Sous-total revenus nets I = C + D	3 098 785,93	-

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	7 128 980,02	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-202 656,29	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	6 926 323,73	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	1 559 666,83	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	8 485 990,56	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-2 130 854,46	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-203 905,97	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-2 334 760,43	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-247 188,54	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-2 581 948,97	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	9 002 827,52	-

ANNEXE

An abstract graphic consisting of several overlapping, flowing blue shapes that originate from the bottom left and sweep upwards and to the right, filling the lower half of the page. The shapes are in various shades of light blue, creating a sense of movement and depth.

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

Pour les parts C

L'objectif du fonds est de réaliser une performance supérieure de 2,50% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour la part C, , après prise en compte des frais courants.

Pour les parts I

L'objectif du fonds est de réaliser une performance supérieure de 2,75% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour la part I, , après prise en compte des frais courants.

Pour les parts A et B

L'objectif du fonds est de réaliser une performance supérieure de 2% l'an à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée pour les parts A et B, , après prise en compte des frais courants.

Pour la part B H

L'objectif du fonds est de réaliser une performance supérieure de 2% l'an à celle du SARON capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée, après prise en compte des frais courants.

Pour la part I CHF

L'objectif du fonds est de réaliser une performance supérieure de 2,75% l'an à celle du SARON capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée, après prise en compte des frais courants.

Pour la part I H USD

L'objectif du fonds est de réaliser une performance supérieure de 2,75% l'an à celle du SOFR

(Secured Overnight Financing Rate) capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée, après prise en compte des frais courants.

Pour la part B H USD

L'objectif du fonds est de réaliser une performance supérieure de 2 % l'an à celle du SOFR

(Secured Overnight Financing Rate) capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée, après prise en compte des frais courants.

La gestion du fonds est mise en œuvre avec un objectif de volatilité annuelle entre 10% et 15% dans des conditions normales de marché.

L'attention des souscripteurs potentiels est attirée sur le fait que les différents objectifs de performance indiqués dans la présente rubrique "Objectif de gestion" sont fondés sur la réalisation d'hypothèses de surperformance arrêtées par la société de gestion et ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du fonds commun de placement.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	30.09.2025	-	-	-	-
Actif net total	117 496 721,88	-	-	-	-

Exprimés en EUR	30.09.2025	-	-	-	-
-----------------	------------	---	---	---	---

PART A

FR001400NKV7

Nombre de parts ou actions	269 889,699	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	107,632	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	9,77	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR

30.09.2025

- - - -

PART B**FR001400NKW5**

Nombre de parts ou actions	513 780,87	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	108,946	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	11,27	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

CHF

30.09.2025

- - - -

PART BH CHF**FR001400NKX3**

Nombre de parts ou actions	30,30	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	106 362,477	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	10 516,66	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

USD

30.09.2025

- - - -

PART BH USD**FR001400T5F0**

Nombre de parts ou actions	5,04	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	116 529,10	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	4 790,80	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR

30.09.2025

- - - -

PART C**FR001400NKY1**

Nombre de parts ou actions	3 284,281	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	108,294	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	10,47	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR

30.09.2025

-

-

-

-

PART I**FR001400NKZ8**

Nombre de parts ou actions

258,763

-

-

-

-

Valeur liquidative unitaire

108 527,106

-

-

-

-

Distribution unitaire sur revenu net
(y compris acomptes)

-

-

-

-

-

Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes
(y compris acomptes)

-

-

-

-

-

Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur
(personnes physiques) ⁽¹⁾

-

-

-

-

-

Capitalisation unitaire ⁽²⁾**10 726,62**

-

-

-

-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

USD

30.09.2025

-

-

-

-

PART IH USD**FR001400T5E3**

Nombre de parts ou actions

1,00

-

-

-

-

Valeur liquidative unitaire

102 588,886

-

-

-

-

Distribution unitaire sur revenu net
(y compris acomptes)

-

-

-

-

-

Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes
(y compris acomptes)

-

-

-

-

-

Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur
(personnes physiques) ⁽¹⁾

-

-

-

-

-

Capitalisation unitaire ⁽²⁾**1 638,45**

-

-

-

-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui du coupon couru.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 1 an et 3 semaines.

Règles d'évaluation des actifs

A- Portefeuille de titres

Le portefeuille du FCP est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes, en cours de clôture. Les comptes annuels du FCP sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le FCP se conforme aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM qui au jour de l'édition du prospectus sont les suivantes :

Les obligations

Les obligations sont valorisées sur la base d'un composite de cours mid de marché à 17h00 (heure de Paris).

Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours des devises WMR de 17h heure de Paris au jour de l'évaluation.

Titres de créances négociables (« TCN ») :

Les titres de créances négociables sont valorisés selon les règles suivantes :

- les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base du prix mid de marché.
- les titres de créances à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit ;
- les autres titres de créances négociables à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières...) sont évalués sur la base du prix mid de marché.

En l'absence de prix de marché incontestable, les TCN sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigée d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur).

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Les contrats de cessions et d'acquisitions temporaires sur valeurs mobilières et opérations assimilables sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat)

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, le Directoire de la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

Certaines opérations à taux fixes dont la durée de vie est supérieure à trois mois peuvent faire l'objet d'une évaluation au prix du marché.

B- Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les changes à terme :

Ils sont valorisés au prix de marché sur la base des cours WMR de 17h00 heure de Paris au jour de l'évaluation pour les cours de devises spot et des courbes de change à terme observées à 17h00 heure de Paris.

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés

Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base des cours de 17h00 pris sur Bloomberg – heure de Paris.

C- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

a) Engagements sur marchés à terme fermes :**Futures :**

engagement = cours de référence (ce sont les cours de 17h00 pris sur Bloomberg – heure de Paris) x nominal du contrat x quantités x ratio de conversion

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le LIFFE qui est enregistré pour sa valeur nominale.

Engagements sur contrats d'échange

Ils seront évalués à la valeur de marché.

b) Engagements sur marchés à terme conditionnels :

Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

D- Devises

Les cours étrangers sont convertis en euro selon le cours WMR (17h00, heure de Paris) de la devise au jour de l'évaluation.

E- Instruments financiers non cotés et autres titres

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion ;

Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation ;

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation ;

Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques :

La base de données utilisée est Bloomberg.

- Asie-Océanie : extraction après-midi pour une cotation au cours de clôture du jour.

- Amérique : extraction matin pour une cotation au cours de clôture de la veille.

- Europe : extraction matin (J+1) pour une cotation au cours de clôture du jour.

- Contributeurs : extractions sur mesure en fonction des disponibilités des prix, et des modalités définies par la Société de Gestion.

Le fixing utilisé pour les devises est le fixing WMR (17h00, heure de Paris).

Méthode de comptabilisation

Les frais de négociation sont comptabilisés dans des comptes spécifiques du FCP et ne sont pas additionnés au prix.

Le PRMP (ou Prix de Revient Moyen Pondéré) est retenu comme méthode de liquidation des titres. En revanche pour les produits dérivés la méthode du FIFO (ou « First in/First out » ou « premier entré/premier sorti ») est utilisée.

Mécanisme d'ajustement : "Swing pricing"

Dès la création du FCP, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du FCP en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du FCP. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans le FCP en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil préétabli déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le FCP émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du FCP.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement et de façon ad-hoc. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du FCP et la seule communiquée aux porteurs de parts du FCP. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan

- Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.
- La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.
- La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.
- La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPCVM).

Devise de comptabilité

La comptabilité de l'OPCVM est effectuée en euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Changements intervenus : Néant.

Changements à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

Changements intervenus : Néant.

Changements à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Part A	Capitalisation intégrale du résultat net et des plus-values nettes réalisées, comptabilisation des coupons courus
Part B	Capitalisation intégrale du résultat net et des plus-values nettes réalisées, comptabilisation des coupons courus
Part B H	Capitalisation intégrale du résultat net et des plus-values nettes réalisées, comptabilisation des coupons courus
Part B H USD	Capitalisation intégrale du résultat net et des plus-values nettes réalisées, comptabilisation des coupons courus
Part C	Capitalisation intégrale du résultat net et des plus-values nettes réalisées, comptabilisation des coupons courus
Part I	Capitalisation intégrale du résultat net et des plus-values nettes réalisées, comptabilisation des coupons courus
Part I H USD	Capitalisation intégrale du résultat net et des plus-values nettes réalisées, comptabilisation des coupons courus
Part I H CHF	Capitalisation intégrale du résultat net et des plus-values nettes réalisées, comptabilisation des coupons courus

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	-	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	116 069 209,06	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-5 284 555,49	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 120 505,01	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	6 926 323,73	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-2 334 760,43	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	117 496 721,88	-

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

PART A

FR001400NKV7	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	283 430,342	28 873 789,55
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-13 540,643	-1 417 648,88
Solde net des souscriptions/rachats	269 889,699	27 456 140,67

PART A

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

PART B

FR001400NKW5	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	551 764,46	55 376 310,12
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-37 983,59	-3 717 144,48
Solde net des souscriptions/rachats	513 780,87	51 659 165,64

PART B

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

PART BH CHF

FR001400NKX3	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	30,3	3 266 069,08
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	30,3	3 266 069,08

PART BH CHF

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

PART BH USD

FR001400T5F0	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	5,04	468 342,90
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	5,04	468 342,90
PART BH USD		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

PART C

FR001400NKY1	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 284,281	344 225,72
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	3 284,281	344 225,72
PART C		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

PART I

FR001400NKZ8	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	260,174	27 654 011,38
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1,411	-149 762,13
Solde net des souscriptions/rachats	258,763	27 504 249,25
PART I		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

PART IH USD

FR001400T5E3	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1	86 460,31
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	1	86 460,31
PART IH USD		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action EUR	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR001400NKV7	PART A	Capitalisable	EUR	29 048 857,33	269 889,699	107,632
FR001400NKW5	PART B	Capitalisable	EUR	55 974 869,86	513 780,87	108,946
FR001400NKX3	PART BH CHF	Capitalisable	CHF	3 447 379,88	30,3	106 362,477
FR001400T5F0	PART BH USD	Capitalisable	USD	499 835,46	5,04	116 529,10
FR001400NKY1	PART C	Capitalisable	EUR	355 670,02	3 284,281	108,294
FR001400NKZ8	PART I	Capitalisable	EUR	28 082 799,64	258,763	108 527,106
FR001400T5E3	PART IH USD	Capitalisable	USD	87 309,69	1	102 588,886

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	58 735,76	57 527,93	1 207,83	-	-
Titres de créances	36 681,80	36 681,80	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8 252,71	-	-	-	8 252,71
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	63 484,04	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	157 693,77	1 207,83	-	8 252,71

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

	Ventilation par durée résiduelle						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	609,13	16 475,51	41 651,12
Titres de créances	36 681,80	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8 252,71	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	28 756,69	-	-	21 817,16	18 021,94	-13 895,39	8 783,64
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	73 691,20	-	-	21 817,16	18 631,07	2 580,12	50 434,76

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	JPY+/-	HUF+/-	CZK+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 207,83	22 556,23	-	-	28 742,12
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	2 836,56	715,00	-	-	1 391,24
Comptes financiers	2 044,41	1 302,26	0,27	0,77	1 313,50
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-400,06	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	137 055,69	22 200,50	26 177,21	-	61 430,28
Devises à livrer	-196 093,30	-14 651,99	-	-23 782,59	-143 347,56
Futures, options, swaps	-44 888,20	30 672,17	-	-4 563,48	-10 179,37
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-98 237,07	62 794,17	26 177,48	-28 345,30	-60 649,79

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	54 038,86	4 696,90	-
Titres de créances	36 681,80	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	90 720,66	4 696,90	-

Méthodologie :

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
ROYAL BANK OF CANADA PARIS BRANCH	2 090,07	-
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA	1 317,25	-
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	1 355,96	-
JP MORGAN CHASE & CO	273,19	-
NATWEST MARKETS NV	804,50	-
SOCIETE GENERALE PARIS	412,01	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces		
JP MORGAN CHASE & CO	4 620,00	-
ROYAL BANK OF CANADA	1 190,00	-
GOLDMAN SACHS AND CO	560,00	-
NATWEST MARKETS NV	290,00	-
SOCIETE GENERALE PARIS	250,00	-
BBVA	110,00	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
ROYAL BANK OF CANADA PARIS BRANCH	-	2 461,05
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA	-	1 274,04
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	-	856,91
JP MORGAN CHASE & CO	-	337,49
SOCIETE GENERALE PARIS	-	278,43
NATWEST MARKETS NV	-	91,15
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	30.09.2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	390 000,00
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	13 060 076,23
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	13 450 076,23
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-399 744,68
Frais de gestion	-341 773,82
Dépôts de garantie	-
Provisions commissions de mouvements	-17 862,20
Total des dettes	-759 380,70
Total des créances et dettes	12 690 695,53

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part A : 1,50% ttc maximum Part B : 1,50% ttc maximum Part B H : 1,50% ttc maximum Part B H USD : 1,50% ttc maximum Part C : 1,00% ttc maximum Part I : 0,75% ttc maximum Part I H USD: 0,75% ttc maximum Part I H CHF: 0,75% ttc maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Aucune commission de mouvement n'est perçue par la société de gestion. Un montant forfaitaire de 0 à 80€ selon la place est perçu par le dépositaire
Commission de surperformance	Actif net	Pourcentage TTC de la performance annuelle du FCP par rapport à l'indice de référence en « high- on-high » Part A : 20% TTC maximum Part B : néant Part B H : néant Part B H USD : néant Part C : 20% TTC maximum Part I : 20% TTC maximum Part I H USD : 20% TTC maximum Part I H CHF : 20% TTC maximum

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction ni les frais de recherche.

La société de gestion a dénoncé l'option à la TVA le 01/10/2015 en application de l'article L-260 B du Code Général des Impôts.

Les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement de créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit, les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L.621-5-3 du code monétaire et financier, les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents, sont hors champs des blocs de frais évoqués ci-dessus et sont à la charge du fonds. L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel de l'OPCVM.

PART A

FR001400NKV7	30.09.2025
Frais fixes	168 314,96
Frais fixes en % actuel	1,50
Frais variables	192 139,49
Frais variables en % actuel	1,71
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART B

FR001400NKW5	30.09.2025
Frais fixes	703 831,64
Frais fixes en % actuel	1,50
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART BH CHF

FR001400NKX3	30.09.2025
Frais fixes	42 894,59
Frais fixes en % actuel	1,50
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART BH USD

FR001400T5F0	30.09.2025
Frais fixes	5 739,72
Frais fixes en % actuel	1,50
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART C

FR001400NKY1	30.09.2025
Frais fixes	816,13
Frais fixes en % actuel	1,00
Frais variables	1 559,97
Frais variables en % actuel	1,91
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART I

FR001400NKZ8	30.09.2025
Frais fixes	66 565,53
Frais fixes en % actuel	0,75
Frais variables	14 484,48
Frais variables en % actuel	0,16
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART IH USD

FR001400T5E3	30.09.2025
Frais fixes	99,66
Frais fixes en % actuel	0,74
Frais variables	316,00
Frais variables en % actuel	2,34
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30.09.2025
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30.09.2025
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
	-	-	-
Total			-

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	3 098 785,93	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 098 785,93	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 098 785,93	-

PART A

FR001400NKV7	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	523 028,96	-
Total	523 028,96	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

PART B

FR001400NKW5	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 713 713,42	-
Total	1 713 713,42	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

PART BH CHF

FR001400NKX3	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	106 260,01	-
Total	106 260,01	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

PART BH USD

FR001400T5F0	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	15 145,82	-
Total	15 145,82	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

PART C

FR001400NKY1	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	8 501,34	-
Total	8 501,34	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

PART I

FR001400NKZ8	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	731 944,41	-
Total	731 944,41	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

PART IH USD

FR001400T5E3	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	191,97	-
Total	191,97	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	8 485 990,56	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	8 485 990,56	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	8 485 990,56	-

PART A

FR001400NKV7	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	2 115 053,25	-
Total	2 115 053,25	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

PART B

FR001400NKW5	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	4 078 513,80	-
Total	4 078 513,80	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

PART BH CHF

FR001400NKX3	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	212 394,94	-
Total	212 394,94	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

PART BH USD

FR001400T5F0	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	8 999,85	-
Total	8 999,85	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

PART C

FR001400NKY1	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	25 873,35	-
Total	25 873,35	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

PART I

FR001400NKZ8	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	2 043 708,89	-
Total	2 043 708,89	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

PART IH USD

FR001400T5E3	30.09.2025	-
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 446,48	-
Total	1 446,48	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			58 735 758,72	49,99
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			58 735 758,72	49,99
État			58 735 758,72	49,99
BTPS 4.3% 01/10/2054	EUR	6 210 000	6 229 577,11	5,30
JAPAN 0.70% 20/03/2061	JPY	8 010 000 000	22 556 233,04	19,20
REPUBLIC OF ARGENTINA VAR 09/07/2035	USD	2 491 000	1 207 830,25	1,03
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA 8.75% 28/02/2048	ZAR	81 000 000	3 489 068,22	2,97
TURKIYE GOVERNMENT BOND 30% 12/09/2029	TRY	32 000 000	609 133,12	0,52
UNITED MEXICAN STATES 7.75% 13/11/2042	MXN	2 250 000	9 376 236,03	7,98
UNITED MEXICAN STATES 7.75% 23/11/2034	MXN	3 380 000	15 267 680,95	12,99
Titres de créances			36 681 801,15	31,22
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			36 681 801,15	31,22
État			32 435 135,19	27,61
BTF 0% 05/11/2025	EUR	9 500 000	9 481 717,41	8,07
BTF 0% 12/11/2025	EUR	7 500 000	7 482 764,28	6,37
BTF 0% 22/10/2025	EUR	3 500 000	3 495 963,54	2,98
BTF 0% 29/10/2025	EUR	6 000 000	5 990 719,07	5,10
FRENCH REPUBLIC 0% 19/11/2025	EUR	6 000 000	5 983 970,89	5,09
Expert en finance			4 246 665,96	3,61
TRESOR PUBLIC ZCP 15/10/2025	EUR	4 250 000	4 246 665,96	3,61
Total			95 417 559,87	81,21

INVENTAIRES DES IFT *(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)*

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
OACT 251007 ARS/USD	18 089,51	-	ARS	284 209,86	USD	-266 122,21
OACT 251007 USD/ARS	2 808,27	-	USD	290 743,74	ARS	-287 935,47
OACT 251008 AUD/MXN	-	2 711,79	AUD	112 890,91	MXN	-115 602,70
OACT 251008 AUD/USD	777,15	-	AUD	85 883,53	USD	-85 106,38
OACT 251008 AUD/USD	906,85	-	AUD	171 119,62	USD	-170 212,77
OACT 251008 AUD/USD	1 205,95	-	AUD	86 312,33	USD	-85 106,38
OACT 251008 AUD/USD	1 315,68	-	AUD	171 528,45	USD	-170 212,77
OACT 251008 AUD/USD	2 958,36	-	AUD	173 171,13	USD	-170 212,77
OACT 251008 AUD/USD	4 177,08	-	AUD	174 389,85	USD	-170 212,77
OACT 251008 AUD/USD	4 184,33	-	AUD	174 397,10	USD	-170 212,77
OACT 251008 AUD/USD	17 962,13	-	AUD	1 379 664,26	USD	-1 361 702,13
OACT 251008 AUD/USD	47 067,32	-	AUD	4 220 708,25	USD	-4 173 640,94
OACT 251008 CAD/USD	-	1 506,01	CAD	83 600,37	USD	-85 106,38
OACT 251008 CAD/USD	-	1 721,50	CAD	83 384,88	USD	-85 106,38
OACT 251008 CAD/USD	-	1 789,66	CAD	168 423,11	USD	-170 212,77
OACT 251008 CAD/USD	-	1 922,10	CAD	168 290,67	USD	-170 212,77
OACT 251008 CAD/USD	-	3 098,54	CAD	167 114,23	USD	-170 212,77
OACT 251008 CAD/USD	-	3 244,79	CAD	166 967,98	USD	-170 212,77
OACT 251008 CAD/USD	-	4 137,58	CAD	166 075,19	USD	-170 212,77
OACT 251008 CAD/USD	-	4 166,55	CAD	336 258,98	USD	-340 425,53
OACT 251008 CAD/USD	-	31 285,65	CAD	1 330 416,48	USD	-1 361 702,13
OACT 251008 CAD/USD	-	165 244,74	CAD	7 753 223,10	USD	-7 918 467,80
OACT 251008 EUR/CZK	-	1 586,26	EUR	100 023,93	CZK	-101 610,19
OACT 251008 EUR/USD	551,25	-	EUR	1 090 412,29	USD	-1 089 861,04
OACT 251008 GBP/EUR	-	270,32	GBP	99 729,68	EUR	-100 000,00
OACT 251008 GBP/EUR	-	273,99	GBP	99 726,01	EUR	-100 000,00
OACT 251008 GBP/EUR	-	673,14	GBP	99 326,86	EUR	-100 000,00
OACT 251008 GBP/EUR	-	807,83	GBP	99 192,17	EUR	-100 000,00
OACT 251008 GBP/EUR	-	1 689,09	GBP	98 310,91	EUR	-100 000,00
OACT 251008 GBP/EUR	-	18 352,63	GBP	1 056 206,24	EUR	-1 074 558,87
OACT 251008 GBP/EUR	-	20 331,84	GBP	1 279 668,17	EUR	-1 300 000,00
OACT 251008 GBP/EUR	444,31	-	GBP	100 444,31	EUR	-100 000,00
OACT 251008 HUF/EUR	2 157,92	-	HUF	502 158,16	EUR	-500 000,00
OACT 251008 HUF/EUR	3 296,14	-	HUF	103 296,19	EUR	-100 000,00
OACT 251008 HUF/EUR	5 070,14	-	HUF	205 070,24	EUR	-200 000,00

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
OACT 251008 HUF/EUR	5 714,78	-	HUF	205 714,87	EUR	-200 000,00
OACT 251008 HUF/EUR	6 672,74	-	HUF	206 672,84	EUR	-200 000,00
OACT 251008 HUF/EUR	6 751,01	-	HUF	206 751,11	EUR	-200 000,00
OACT 251008 HUF/EUR	7 778,02	-	HUF	207 778,11	EUR	-200 000,00
OACT 251008 HUF/EUR	8 192,55	-	HUF	208 192,65	EUR	-200 000,00
OACT 251008 HUF/EUR	10 207,39	-	HUF	310 207,54	EUR	-300 000,00
OACT 251008 HUF/EUR	62 666,67	-	HUF	1 862 667,54	EUR	-1 800 000,00
OACT 251008 HUF/EUR	68 268,95	-	HUF	5 668 271,61	EUR	-5 600 000,00
OACT 251008 HUF/EUR	85 192,68	-	HUF	5 635 195,31	EUR	-5 550 000,00
OACT 251008 HUF/EUR	409 218,07	-	HUF	10 855 238,89	EUR	-10 446 015,75
OACT 251008 JPY/CAD	30 265,97	-	JPY	3 492 251,00	CAD	-3 461 985,44
OACT 251008 JPY/EUR	-	46 959,06	JPY	1 963 041,28	EUR	-2 010 000,00
OACT 251008 JPY/USD	-	460,40	JPY	2 552 729,81	USD	-2 553 191,49
OACT 251008 JPY/USD	-	1 713,09	JPY	1 019 563,00	USD	-1 021 276,60
OACT 251008 JPY/USD	-	2 319,10	JPY	678 531,62	USD	-680 851,06
OACT 251008 JPY/USD	-	4 135,97	JPY	591 608,42	USD	-595 744,68
OACT 251008 JPY/USD	-	4 827,37	JPY	1 663 256,90	USD	-1 668 085,11
OACT 251008 JPY/USD	-	5 039,79	JPY	505 598,26	USD	-510 638,30
OACT 251008 JPY/USD	-	12 219,23	JPY	498 418,82	USD	-510 638,30
OACT 251008 JPY/USD	-	20 589,21	JPY	575 155,18	USD	-595 744,68
OACT 251008 JPY/USD	-	73 291,06	JPY	1 943 729,24	USD	-2 017 021,28
OACT 251008 JPY/USD	-	168 853,94	JPY	5 618 377,29	USD	-5 787 234,04
OACT 251008 JPY/USD	871,40	-	JPY	596 615,77	USD	-595 744,68
OACT 251008 NOK/EUR	4 036,23	-	NOK	304 036,21	EUR	-300 000,00
OACT 251008 USD/AUD	-	63 760,41	USD	4 612 339,57	AUD	-4 676 099,99
OACT 251008 USD/CAD	57 943,55	-	USD	7 018 613,95	CAD	-6 960 670,38
OACT 251008 USD/CHF	41 185,83	-	USD	5 102 559,56	CHF	-5 061 373,70
OACT 251008 USD/CHF	65 839,84	-	USD	5 102 559,56	CHF	-5 036 719,69
OACT 251008 USD/EUR	65 599,78	-	USD	6 645 599,77	EUR	-6 580 000,00
OACT 251008 USD/JPY	-	5 729,06	USD	2 551 516,29	JPY	-2 557 245,35
OACT 251008 USD/JPY	6 200,97	-	USD	179 081,84	JPY	-172 880,87
OACT 251008 USD/JPY	122 187,55	-	USD	3 486 289,24	JPY	-3 364 101,69
OACT 251008 USD/MXN	-	2 063,68	USD	425 811,58	MXN	-427 875,26
OACT 251008 USD/MXN	-	3 401,29	USD	170 324,63	MXN	-173 725,92
OACT 251008 USD/MXN	-	3 686,05	USD	85 162,32	MXN	-88 848,37
OACT 251008 USD/MXN	-	4 410,27	USD	170 324,63	MXN	-174 734,90
OACT 251008 USD/MXN	-	4 744,70	USD	170 324,63	MXN	-175 069,33
OACT 251008 USD/MXN	-	5 571,88	USD	170 324,63	MXN	-175 896,51

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
OACT 251008 USD/MXN	-	6 475,85	USD	170 324,63	MXN	-176 800,48
OACT 251008 USD/MXN	-	8 526,06	USD	255 486,95	MXN	-264 013,01
OACT 251008 USD/MXN	-	11 639,68	USD	340 649,26	MXN	-352 288,94
OACT 251008 USD/MXN	-	11 819,78	USD	273 918,38	MXN	-285 738,16
OACT 251008 USD/MXN	-	17 585,40	USD	553 555,05	MXN	-571 140,45
OACT 251008 USD/MXN	-	84 405,47	USD	2 129 057,88	MXN	-2 213 463,35
OACT 251008 USD/MXN	-	1 165 098,07	USD	30 176 250,48	MXN	-31 341 348,56
OACT 251008 USD/NZD	5 777,41	-	USD	126 136,18	NZD	-120 358,77
OACT 251008 USD/ZAR	-	2 963,61	USD	79 417,25	ZAR	-82 380,86
OACT 251008 USD/ZAR	-	57 883,18	USD	2 809 708,84	ZAR	-2 867 592,02
OACT 251008 USD/ZAR	-	144 618,28	USD	4 809 233,64	ZAR	-4 953 851,92
OACT 251008 ZAR/EUR	1 680,34	-	ZAR	79 850,09	EUR	-78 169,75
OACT 251008 ZAR/EUR	5 237,40	-	ZAR	267 399,23	EUR	-262 161,81
OACT 251008 ZAR/EUR	57 971,69	-	ZAR	3 257 095,09	EUR	-3 199 123,15
OACT 251008 ZAR/USD	3 424,68	-	ZAR	88 531,06	USD	-85 106,38
OACT 251014 ARS/USD	11 369,94	-	ARS	351 794,38	USD	-340 425,53
OACT 251112 USD/HKD	-	9 886,58	USD	3 400 992,89	HKD	-3 410 879,46
OACT 251113 TRY/USD	597,57	-	TRY	94 961,65	USD	-94 364,06
OACT 251113 TRY/USD	2 376,13	-	TRY	94 961,65	USD	-92 585,50
OACT 251113 TRY/USD	4 389,18	-	TRY	96 304,09	USD	-91 914,89
OACT 251113 TRY/USD	14 884,84	-	TRY	431 906,20	USD	-417 021,28
OACT 251113 TRY/USD	28 538,45	-	TRY	815 772,63	USD	-787 234,04
OACT 251113 TRY/USD	86 055,67	-	TRY	1 008 868,59	USD	-922 812,75
OACT 251113 USD/TRY	-	16 456,20	USD	147 286,63	TRY	-163 742,83
OACT 251120 USD/CNY	-	17 766,49	USD	2 762 341,20	CNY	-2 780 107,69
OACT 251202 ARS/USD	2 816,97	-	ARS	257 866,40	USD	-255 047,49
OACT 251212 ARS/USD	-	22 220,28	ARS	147 991,41	USD	-170 212,77
OACT 251212 ARS/USD	2 784,21	-	ARS	241 080,31	USD	-238 297,87
OACT 251212 CLP/USD	-	26 222,75	CLP	2 372 807,03	USD	-2 399 019,29
OACT 251212 CLP/USD	37 663,41	-	CLP	2 372 807,03	USD	-2 335 133,13
OACT 251212 USD/CLP	247,32	-	USD	2 808 585,16	CLP	-2 808 337,84
OACT 251212 USD/CLP	266,22	-	USD	85 108,64	CLP	-84 842,42
OACT 251212 USD/CLP	659,51	-	USD	85 108,64	CLP	-84 449,13
OACT 251212 USD/CLP	961,49	-	USD	85 108,64	CLP	-84 147,15
OACT 251212 USD/CLP	1 220,74	-	USD	85 108,64	CLP	-83 887,90
OACT 251212 USD/CLP	1 955,11	-	USD	85 108,64	CLP	-83 153,53
OACT 251212 USD/CLP	2 274,13	-	USD	85 108,64	CLP	-82 834,51
OACT 251212 USD/CLP	2 382,73	-	USD	85 108,64	CLP	-82 725,91

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
OACT 251212 USD/CLP	3 258,10	-	USD	85 108,64	CLP	-81 850,54
OACT 251212 USD/CLP	17 881,77	-	USD	680 869,13	CLP	-662 987,36
OACT 251212 USD/CLP	80 894,63	-	USD	3 580 183,89	CLP	-3 499 289,26
OACT 251216 KRW/USD	-	139,65	KRW	340 283,69	USD	-340 425,53
OACT 251216 KRW/USD	-	2 184,39	KRW	168 027,30	USD	-170 212,77
OACT 251216 KRW/USD	-	2 576,53	KRW	167 635,17	USD	-170 212,77
OACT 251216 KRW/USD	-	3 307,09	KRW	166 904,60	USD	-170 212,77
OACT 251216 KRW/USD	-	3 344,79	KRW	166 866,91	USD	-170 212,77
OACT 251216 KRW/USD	-	3 923,96	KRW	166 287,74	USD	-170 212,77
OACT 251216 KRW/USD	-	4 566,54	KRW	165 645,17	USD	-170 212,77
OACT 251216 KRW/USD	-	5 332,11	KRW	335 091,27	USD	-340 425,53
OACT 251216 KRW/USD	-	5 977,71	KRW	164 234,01	USD	-170 212,77
OACT 251216 KRW/USD	-	7 069,43	KRW	163 142,29	USD	-170 212,77
OACT 251216 KRW/USD	-	7 907,93	KRW	204 856,71	USD	-212 765,96
OACT 251216 KRW/USD	-	7 909,92	KRW	545 278,06	USD	-553 191,49
OACT 251216 KRW/USD	-	33 076,06	KRW	741 387,25	USD	-774 468,09
OACT 251216 KRW/USD	-	71 577,85	KRW	1 885 856,83	USD	-1 957 446,81
OACT 251216 KRW/USD	-	186 390,91	KRW	10 310 316,99	USD	-10 496 774,22
OACT 251216 TWD/USD	-	15 177,46	TWD	5 423 119,88	USD	-5 438 297,87
OACT 251216 TWD/USD	-	35 687,48	TWD	5 547 290,71	USD	-5 582 978,72
OACT 251216 USD/TWD	-	9,72	USD	84 515,85	TWD	-84 525,57
OACT 251216 USD/TWD	5 464,82	-	USD	169 031,70	TWD	-163 566,88
OACT 251216 USD/TWD	6 252,27	-	USD	169 031,70	TWD	-162 779,43
OACT 251216 USD/TWD	7 794,78	-	USD	169 031,70	TWD	-161 236,92
OACT 251216 USD/TWD	8 681,45	-	USD	169 031,70	TWD	-160 350,25
OACT 251216 USD/TWD	8 743,08	-	USD	169 031,70	TWD	-160 288,62
OACT 251216 USD/TWD	10 636,22	-	USD	549 353,03	TWD	-538 716,81
OACT 251216 USD/TWD	11 317,66	-	USD	169 031,70	TWD	-157 714,04
OACT 251216 USD/TWD	11 454,61	-	USD	338 063,41	TWD	-326 608,80
OACT 251216 USD/TWD	11 567,30	-	USD	169 031,70	TWD	-157 464,40
OACT 251216 USD/TWD	11 915,23	-	USD	169 031,70	TWD	-157 116,47
OACT 251216 USD/TWD	15 956,55	-	USD	211 289,63	TWD	-195 333,08
OACT 251216 USD/TWD	56 069,30	-	USD	769 094,25	TWD	-713 024,95
OACT 251216 USD/TWD	158 597,83	-	USD	2 028 380,43	TWD	-1 869 782,60
OACT 251216 USD/TWD	292 705,68	-	USD	10 874 554,55	TWD	-10 581 848,87
OACT 260211 USD/HKD	-	3 244,42	USD	3 396 004,76	HKD	-3 399 249,18
OACT 260306 USD/CNY	-	31,23	USD	84 298,08	CNY	-84 329,31
OACT 260306 USD/CNY	-	73,02	USD	84 298,08	CNY	-84 371,10

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
OACT 260306 USD/CNY	-	102,36	USD	84 298,08	CNY	-84 400,44
OACT 260306 USD/CNY	-	113,06	USD	84 298,08	CNY	-84 411,14
OACT 260306 USD/CNY	-	261,05	USD	59 008,65	CNY	-59 269,70
OACT 260306 USD/CNY	-	434,26	USD	168 596,16	CNY	-169 030,42
OACT 260306 USD/CNY	-	467,49	USD	421 490,39	CNY	-421 957,88
OACT 260306 USD/CNY	-	530,74	USD	92 727,89	CNY	-93 258,63
OACT 260306 USD/CNY	-	602,49	USD	58 165,67	CNY	-58 768,16
OACT 260306 USD/CNY	-	884,29	USD	69 124,42	CNY	-70 008,71
OACT 260306 USD/CNY	-	923,47	USD	168 596,16	CNY	-169 519,63
OACT 260306 USD/CNY	-	999,58	USD	168 596,16	CNY	-169 595,74
OACT 260306 USD/CNY	-	10 577,33	USD	1 129 207,38	CNY	-1 139 784,71
OACT 260306 USD/CNY	-	13 645,18	USD	2 748 117,34	CNY	-2 761 762,52
OACT 260306 USD/CNY	-	23 456,02	USD	2 377 205,80	CNY	-2 400 661,82
OACT 260306 USD/CNY	-	77 684,10	USD	2 866 134,65	CNY	-2 943 818,75
OACT 260306 USD/CNY	10,10	-	USD	84 298,08	CNY	-84 287,98
OACT 260306 USD/CNY	37,46	-	USD	84 298,08	CNY	-84 260,62
OACT 260306 USD/CNY	50,74	-	USD	84 298,08	CNY	-84 247,34
OACT 260306 USD/CNY	86,37	-	USD	84 298,08	CNY	-84 211,71
OACT 260306 USD/CNY	88,11	-	USD	252 894,23	CNY	-252 806,12
OACT 260306 USD/CNY	97,28	-	USD	84 298,08	CNY	-84 200,80
OACT 260306 USD/CNY	114,80	-	USD	84 298,08	CNY	-84 183,28
OACT 260306 USD/CNY	200,09	-	USD	168 596,16	CNY	-168 396,07
OACT 260306 USD/CNY	210,86	-	USD	84 298,08	CNY	-84 087,22
OACT 260306 USD/CNY	392,00	-	USD	84 298,08	CNY	-83 906,08
OACT 260306 USD/CNY	504,19	-	USD	1 348 769,25	CNY	-1 348 265,06
OACT 260313 IDR/USD	15 917,51	-	IDR	2 007 513,23	USD	-1 991 679,88
OACT 260313 USD/IDR	3 187,26	-	USD	2 023 358,93	IDR	-2 020 171,67
OACT 260811 USD/HKD	1 901,30	-	USD	3 385 172,84	HKD	-3 383 271,54
OACT 260820 USD/CNY	-	323,14	USD	418 271,46	CNY	-418 594,60
OACT 260820 USD/CNY	-	23 335,68	USD	6 550 131,00	CNY	-6 573 466,68
OVCT 251008 CHF/EUR	363,54	-	EUR	100 000,00	CHF	-99 636,46
OVCT 251008 CHF/EUR	589,87	-	EUR	100 000,00	CHF	-99 410,13
OVCT 251008 CHF/EUR	620,79	-	EUR	100 000,00	CHF	-99 379,21
OVCT 251008 CHF/EUR	815,11	-	EUR	100 000,00	CHF	-99 184,89
OVCT 251008 CHF/EUR	832,19	-	EUR	200 000,00	CHF	-199 167,81
OVCT 251008 CHF/EUR	892,05	-	EUR	501 692,84	CHF	-500 800,79
OVCT 251008 CHF/EUR	1 278,09	-	EUR	200 000,00	CHF	-198 721,91
OVCT 251008 CHF/EUR	1 517,75	-	EUR	200 000,00	CHF	-198 482,25

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
OVCT 251008 CHF/EUR	2 528,99	-	EUR	300 000,00	CHF	-297 471,01
OVCT 251008 CHF/EUR	2 748,93	-	EUR	900 000,00	CHF	-897 251,07
OVCT 251008 CZK/EUR	-	1 486,41	EUR	100 000,00	CZK	-101 486,41
OVCT 251008 CZK/EUR	-	2 043,94	EUR	100 000,00	CZK	-102 043,94
OVCT 251008 CZK/EUR	-	2 371,70	EUR	200 000,00	CZK	-202 371,69
OVCT 251008 CZK/EUR	-	2 450,10	EUR	200 000,00	CZK	-202 450,10
OVCT 251008 CZK/EUR	-	2 743,52	EUR	200 000,00	CZK	-202 743,52
OVCT 251008 CZK/EUR	-	3 498,93	EUR	200 000,00	CZK	-203 498,93
OVCT 251008 CZK/EUR	-	4 360,73	EUR	300 000,00	CZK	-304 360,72
OVCT 251008 CZK/EUR	-	30 910,54	EUR	1 500 000,00	CZK	-1 530 910,51
OVCT 251008 CZK/EUR	-	35 487,52	EUR	5 600 000,00	CZK	-5 635 487,42
OVCT 251008 CZK/EUR	-	40 503,01	EUR	5 550 000,00	CZK	-5 590 502,91
OVCT 251008 CZK/EUR	-	191 308,53	EUR	8 914 376,34	CZK	-9 105 684,72
OVCT 251008 CZK/EUR	565,93	-	EUR	500 000,00	CZK	-499 434,06
OVCT 251008 GBP/EUR	5 876,38	-	EUR	675 000,00	GBP	-669 123,62
OVCT 251008 JPY/EUR	1 946,18	-	EUR	500 000,00	JPY	-498 053,91
OVCT 251008 JPY/EUR	2 882,01	-	EUR	579 311,91	JPY	-576 430,00
OVCT 251008 JPY/EUR	3 288,57	-	EUR	228 096,23	JPY	-224 807,70
OVCT 251008 JPY/EUR	8 587,95	-	EUR	1 737 877,65	JPY	-1 729 290,00
OVCT 251008 JPY/EUR	10 146,38	-	EUR	500 000,00	JPY	-489 853,70
OVCT 251008 JPY/EUR	13 881,92	-	EUR	982 284,15	JPY	-968 402,40
OVCT 251008 JPY/EUR	16 624,26	-	EUR	657 787,24	JPY	-641 163,09
OVCT 251008 JPY/EUR	20 585,63	-	EUR	1 029 337,96	JPY	-1 008 752,50
OVCT 251008 JPY/EUR	77 642,18	-	EUR	2 498 647,76	JPY	-2 421 006,00
OVCT 251008 MXN/EUR	-	6 299,28	EUR	241 325,72	MXN	-247 625,01
OVCT 251008 MXN/EUR	-	6 896,51	EUR	279 241,67	MXN	-286 138,19
OVCT 251008 MXN/EUR	-	12 934,66	EUR	317 260,45	MXN	-330 195,13
OVCT 251008 MXN/EUR	-	15 588,63	EUR	680 279,02	MXN	-695 867,68
OVCT 251008 MXN/EUR	-	122 200,96	EUR	2 948 631,92	MXN	-3 070 832,99
OVCT 251008 NOK/EUR	-	56 217,85	EUR	5 282 104,29	NOK	-5 338 321,91
OVCT 251008 USD/AUD	775,37	-	AUD	85 873,88	USD	-85 098,51
OVCT 251008 USD/EUR	-	347,47	EUR	930 000,00	USD	-930 347,47
OVCT 251008 USD/EUR	-	665,61	EUR	750 000,00	USD	-750 665,60
OVCT 251008 USD/EUR	-	2 235,90	EUR	850 000,00	USD	-852 235,90
OVCT 251008 USD/EUR	-	3 927,28	EUR	30 000 000,00	USD	-30 003 927,23
OVCT 251008 USD/EUR	-	9 435,18	EUR	1 300 000,00	USD	-1 309 435,18
OVCT 251008 USD/EUR	-	43 518,16	EUR	12 330 000,00	USD	-12 373 518,14
OVCT 251008 USD/EUR	-	136 780,29	EUR	52 679 838,48	USD	-52 816 618,69

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
OVCT 251008 USD/EUR	5 673,81	-	EUR	1 245 000,00	USD	-1 239 326,19
OVCT 251008 USD/EUR	12 140,48	-	EUR	925 156,00	USD	-913 015,52
OVCT 251008 USD/EUR	13 935,54	-	EUR	738 929,00	USD	-724 993,46
OVCT 251008 USD/EUR	21 206,67	-	EUR	1 393 860,00	USD	-1 372 653,33
OVCT 251008 USD/EUR	158 815,22	-	EUR	20 000 000,00	USD	-19 841 184,75
OVCT 251008 USD/JPY	-	8 682,16	JPY	501 621,10	USD	-510 303,26
OVCT 251008 ZAR/EUR	-	2 551,14	EUR	79 024,10	ZAR	-81 575,25
OVCT 251008 ZAR/EUR	-	2 654,55	EUR	80 251,53	ZAR	-82 906,08
OVCT 251008 ZAR/EUR	-	2 863,55	EUR	79 943,95	ZAR	-82 807,50
OVCT 251008 ZAR/EUR	-	7 505,44	EUR	200 499,10	ZAR	-208 004,56
OVCT 251008 ZAR/EUR	-	38 587,28	EUR	864 408,75	ZAR	-902 996,10
Total	2 582 052,65	3 653 062,52		417 704 287,91		-418 775 462,91

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
10Y AUSTRAL 1225	532	-	80 810,47	33 986 804,77
3 MONTH SOF 1225	-289	22 074,43	-	-59 223 478,72
3 MONTH SOF 1227	427	46 170,21	-	87 980 170,21
EURO BOBL 1225	-249	-	12 450,00	-29 334 690,00
EURO BUND 1225	-197	-	155 630,00	-25 336 170,00
EURO BUXL 1225	-37	-	103 600,00	-4 237 240,00
EURO SCHATZ 1225	-141	14 100,00	-	-15 083 475,00
JAPANESE 10Y BO 1225	-86	569 930,60	-	-67 331 105,48
LONG GILT 1225	219	105 384,97	-	22 810 827,22
US 10 YR NOTE F 1225	229	155 305,86	-	21 974 255,32
US 2 YR NOT 0126	208	33 191,49	-	36 900 638,30
US 5 YR NOT 0126	509	82 746,01	-	47 356 628,99
US LONG BOND 1225	78	178 324,47	-	7 773 031,91
US ULTRA BO 1225	51	177 686,17	-	5 247 845,74
Sous total		1 384 914,21	352 490,47	63 484 043,26
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		1 384 914,21	352 490,47	63 484 043,26

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
AUSTRALIAN 1225	49	11 400,00	-	-
BRITISH POU 1225	-47	18 000,00	-	-
JAPANESE YE 1225	291	-	149 524.47	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
NORWEGIAN K 1225	43	-	5 489,36	-
Sous total		29 400,00	155 013,83	0,00
Options				
XCFA/202609/P/0.9	-30 000 000	-	408 349,20	-10 933 633,18
XDCD/202601/P/1.3175	150 000 000	79 220,43	-	-
XDCD/202601/P/1.36	-50 000 000	-	164 764,26	-
XDCE/202609/C/1.41	-20 000 000	-	173 056,17	-
XDCE/202609/C/1.48	60 000 000	148 981,79	-	-
XDEF/202609/C/0.8	35 000 000	372 080,38	-	-
XDJ1/202510/P/136.5	-55 000 000	-	6 995,53	-
XDJ1/202510/P/142.	55 000 000	86 139,83	-	-
XEJE/202603/P/162.5	150 000 000	831 936,00	-	25 229 133,72
XEJE/202603/P/170.	-50 000 000	-	802 573,50	-20 119 962,53
XEME/202510/C/23.	-10 000 000	-	0,10	113 375,70
XEU1/202510/C/1.185	30 000 000	131 062,80	-	-10 748 664,70
XEU1/202510/C/1.225	-30 000 000	-	8 612,10	1 449 795,72
XEU1/202604/C/1.122	15 000 000	861 185,70	-	-11 413 307,63
XEU1/202604/P/1.122	15 000 000	51 162,30	-	1 995 380,76
XEYE/202607/C/25.5	-15 000 000	-	54 380,25	3 093 472,85
XEYE/202607/C/26.5	75 000 000	79 726,50	-	-7 656 948,61
XGDA/202604/C/1.3263	14 000 000	478 370,92	-	-
XGDA/202604/P/1.3263	14 000 000	256 729,17	-	-
XUTU/202601/P/47.65	5 000 000	291 939,74	-	-
Sous total		3 668 535,56	1 618 731,11	-28 991 357,90
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		3 697 935,56	1 773 744,94	-28 991 357,90

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

L'inventaire des IFT de change présente des instruments dérivés avec une exposition nulle. Ces instruments n'ont pas vocation à exposer le fonds ou bien à le couvrir contre un risque de change ; il s'agit d'opération d'arbitrage entre deux devises.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
OACT 251016 CHF/EUR BH	-	205,73	CHF	47 105,80	EUR	-47 311,53	FR001400NKX3
OACT 251016 CHF/EUR BH	-	255,83	CHF	80 293,98	EUR	-80 549,81	FR001400NKX3
OACT 251016 CHF/EUR BH	-	272,78	CHF	74 941,04	EUR	-75 213,82	FR001400NKX3
OACT 251016 CHF/EUR BH	-	25 347,13	CHF	3 476 193,88	EUR	-3 501 541,02	FR001400NKX3
OACT 251016 USD/EUR BU	-	136,92	USD	11 904,78	EUR	-12 041,70	FR001400T5F0
OACT 251016 USD/EUR BU	10,10	-	USD	8 928,59	EUR	-8 918,49	FR001400T5F0
OACT 251016 USD/EUR BU	51,36	-	USD	52 721,18	EUR	-52 669,82	FR001400T5F0
OACT 251016 USD/EUR BU	106,74	-	USD	11 479,61	EUR	-11 372,87	FR001400T5F0
OACT 251016 USD/EUR BU	684,26	-	USD	443 028,02	EUR	-442 343,76	FR001400T5F0
OACT 251016 USD/EUR IU	-	1,04	USD	2 465,99	EUR	-2 467,03	FR001400T5E3
OACT 251016 USD/EUR IU	-	1 033,69	USD	85 034,17	EUR	-86 067,86	FR001400T5E3
OVCT 251016 CHF/EUR BH	48,97	-	EUR	97 472,33	CHF	-97 423,36	FR001400NKX3
OVCT 251016 CHF/EUR BH	455,09	-	EUR	58 198,24	CHF	-57 743,15	FR001400NKX3
OVCT 251016 CHF/EUR BH	749,74	-	EUR	118 514,24	CHF	-117 764,50	FR001400NKX3
OVCT 251016 USD/EUR BU	-	31,24	EUR	14 424,57	USD	-14 455,81	FR001400T5F0
OVCT 251016 USD/EUR BU	81,80	-	EUR	13 432,16	USD	-13 350,36	FR001400T5F0
OVCT 251016 USD/EUR BU	206,71	-	EUR	7 942,27	USD	-7 735,56	FR001400T5F0
Total	2 394,77	27 284,36		4 604 080,85		-4 628 970,45	

() Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.*

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	95 417 559,87
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-1 071 009,87
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	1 032 423,74
Total instruments financiers à terme - change	1 924 190,62
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-24 889,59
Autres actifs (+)	22 006 477,54
Autres passifs (-)	-1 788 030,43
Total = actif net	117 496 721,88

INFORMATIONS SFDR

ANNEXE III

ANNEX IV

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Nom du produit : Macrospère Gloabl Fund

Identifiant de l'entité légale : 9695008COHEPGLZ7W427

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Elle a réalisé des investissements durables avec un objectif environnemental : ____%	☐ Il a favorisé les caractéristiques environnementales et sociales (E/S) ainsi que la mise en place d'un système de gestion des risques, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il a eu une proportion de ____% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental dans le cadre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables selon la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables du point de vue de l'environnement selon la taxonomie de l'UE
☐ Elle a réalisé des investissements durables avec un objectif social : ____%	☐ avec un objectif social
	☒ Elle a promu les caractéristiques de l'E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été respectées ?

En tant que fonds classés article 8, le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales. Etant un fonds investissant en obligations d'états et en devise, Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable de ce produit financier sont

le Social Imperative Index de Social Progress Imperative pour les critères sociaux

Le Global Freedom Score de Freedom House pour la bonne gouvernance.

Quelles sont les performances des indicateurs de durabilité ?

Le fonds ne dispose pas de reporting extra-financier compte tenu de sa nature.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

NA.

Quels étaient les objectifs des investissements durables partiellement réalisés par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 8 de la SFDR sans réaliser d'investissements durables.

Comment les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice significatif à un objectif d'investissement durable environnemental ou social ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 8 de la SFDR sans réaliser d'investissements durables.

Comment les indicateurs d'impact négatif sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ?

Ce produit investit dans des pays qui se distinguent par leur bonne gouvernance et favorisent les caractéristiques sociales. Le produit applique un filtre sur la combinaison des critères sociaux et de bonne gouvernance décrits ci-dessus, excluant au moins 20% des pays de l'univers d'investissement

Les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Détails :

Les investissements réalisés au sein du fonds visent à s'aligner sur les principes de travail de l'OCDE et les directives du Pacte Mondial des Nations Unies. Ceci est pris en compte et détaillé dans notre Déclaration sur les principales incidences négatives en matière de durabilité ici : <https://www.gaylussacgestion.com/wp-content/uploads/2022/01/GayLussac-Gestion-Declaration-sur-les-principales-incidences-negatives-en-matiere-de-durabilite.pdf>

Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité ?

Gay-Lussac Gestion prend en considération les principales incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.

L'évaluation et le suivi des principales incidences négatives sont réalisés à travers le déploiement de la méthodologie ISR propre à Gay-Lussac Gestion dans le processus d'investissement des différents produits de la gamme de fonds.

L'implémentation de cette méthodologie se fait au travers de plusieurs outils :

- Politique d'exclusion pays sur des critères sociaux et de libertés liés aux 2 classements cités ci-dessus.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

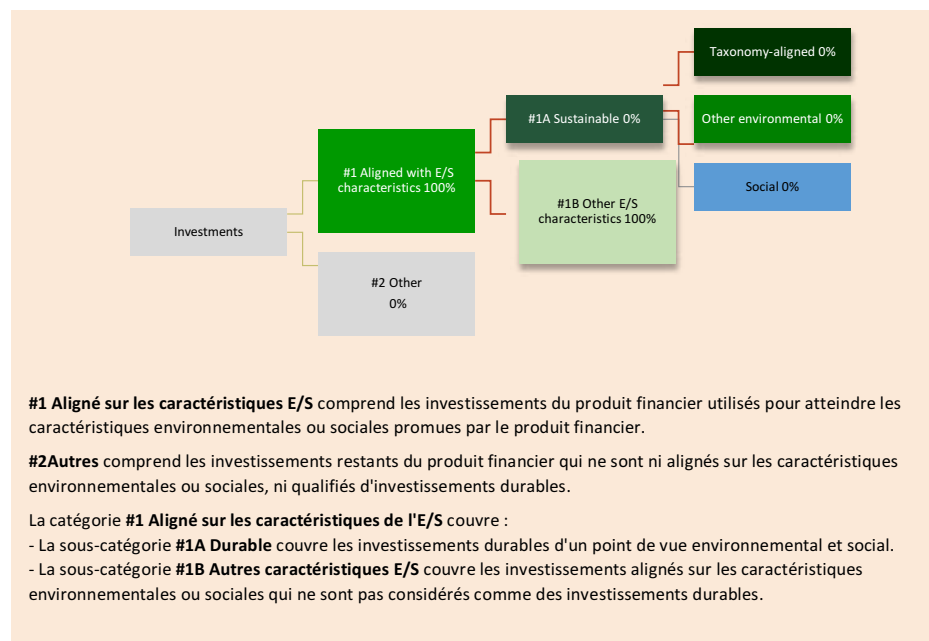
Principaux investissements	Secteur	% Actifs	Pays
FRANCE	Obligations d'états	27.8%	France
MEXIQUE	Obligations d'états	25.8%	Mexique
JAPON	Obligations d'états	17.2%	Japon

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir **02/01/2025-31/12/2025**

Quelle est la proportion d'investissements liés au développement durable ?

La proportion était de 0%.

● Quelle était la répartition des actifs ?



*

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

NA.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 8 de la SFDR cependant il n'a pas réalisé des investissements alignés à la Taxonomie européenne.

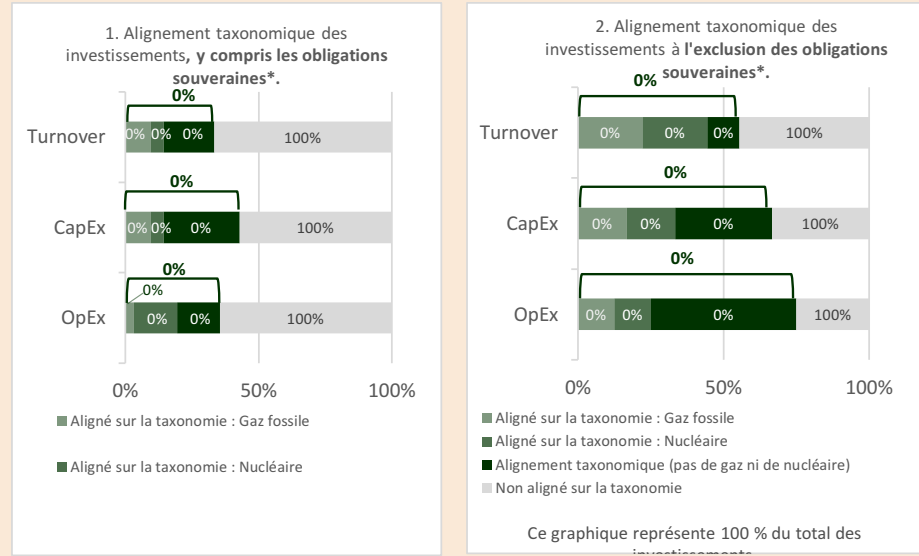
● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?¹

☐ Oui :

☐ Dans le gaz ☐ fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous indiquent en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Comme il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement taxonomique des obligations souveraines*, le premier graphique montre l'alignement taxonomique par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le second graphique montre l'alignement taxonomique uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Pour les besoins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle a été la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?** Le fonds n'est pas investi dans des activités transitoires ou habilitantes.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE s'est-il comporté par rapport aux périodes de référence précédentes ?**
La part des investissements réalisés dans les activités transitoires et habilitantes est de 0 %.



Quelle est la part des investissements durables dont l'objectif environnemental n'est pas conforme à la taxonomie de l'UE ?

Le fonds n'est pas investi dans des investissements durables dont l'objectif environnemental n'est pas conforme à la taxonomie de l'UE.



Quelle est la part des investissements socialement durables ?

Le fonds n'est pas investi dans des investissements socialement durables.



Quels investissements ont été inclus dans la rubrique "autres", , quel était leur objectif et y avait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

NA.



Quelles actions ont été entreprises pour satisfaire aux caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le fonds assure la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales en procédant à des évaluations approfondies de la durabilité des investissements. Ces évaluations permettent d'obtenir une compréhension claire des sujets ESG les plus importants de chaque entreprise. Sur cette base, une feuille de route est élaborée afin de pouvoir juger les progrès réalisés. De plus les gérants et analystes engagent la direction des entreprises investies afin de s'assurer des progrès réalisés.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice de référence n'a été déterminé pour la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues.

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice général de marché ?

Pas d'indice de référence.

● Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport aux indicateurs de durabilité afin de déterminer l'adéquation de l'indice de référence avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Pas d'indice de référence.

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'indice de référence.

● Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice général du marché ?

L'an dernier, le fonds a réalisé une performance de 12.8% pendant que son indice de référence a lui réalisé 2.2%.

